

220C5574
FR0013006558-FS1503

30 décembre 2020

Déclaration de franchissements de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

SRP GROUPE
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 24 décembre 2020, complété par un courrier reçu le 30 décembre, le sous-concert fondateurs¹ a déclaré, à titre de régularisation, avoir franchi en hausse, 12 septembre 2020, le seuil de 50% des droits de vote de la société SRP GROUPE et détenir, à cette date et à ce jour, 54 436 058 actions SRP GROUPE représentant 63 639 116 droits de vote, soit 46,34% du capital et 50,15% des droits de vote de cette société².

Ce franchissement de seuil résulte d'une attribution de droits de vote double au profit de la société TP Invest Holding S.à r.l.

À cette occasion, le concert composé des sociétés à responsabilité limitée de droit luxembourgeois Ancelle S.à r.l.³, Victoire Investissement Holding S.à r.l.⁴, Cambon Financière Sàrl⁵ et TP Invest Holding S.à r.l.⁶ de MM. David Dayan, Eric Dayan, Michaël Dayan et Thierry Petit (les fondateurs) d'une part, et de la société par actions simplifiée CRFP 20⁷ d'autre part, **n'a franchi aucun seuil** et détient, au 12 septembre 2020 et à ce jour, 64 822 313 actions SRP GROUPE représentant 74 025 371 droits de vote, soit 55,19% du capital et 58,28% des droits de vote de cette société², répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
Ancelle S.à r.l. ³	29 087 705	24,76	32 517 507	25,60
Victoire Investissement Holding S.à r.l. ⁴	2 335 460	1,99	4 670 920	3,68
Cambon Financière S.à r.l. ⁵	2 079 930	1,77	4 159 860	3,28
Thierry Petit ⁸	20 932 963	17,82	22 290 829	17,57
Total fondateurs	54 436 058	46,34	63 639 116	50,10⁹
CRFP 20 ⁷	10 386 255	8,84	10 386 255	8,18
Total concert	64 822 313	55,19	74 025 371	58,28

¹ À savoir : les sociétés à responsabilité limitée de droit luxembourgeois Ancelle S.à r.l., Victoire Investissement Holding S.à r.l., Cambon Financière Sàrl et TP Invest Holding S.à r.l. et MM. David Dayan, Eric Dayan, Michaël Dayan et Thierry Petit.

² Sur la base d'un capital composé de 117 461 769 actions représentant 127 014 580 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

³ Contrôlée par M. David Dayan.

⁴ Contrôlée par M. Eric Dayan.

⁵ Contrôlée par M. Michaël Dayan.

⁶ Contrôlée par M. Thierry Petit.

⁷ Contrôlée par la société Carrefour Nederland B.V., elle-même contrôlée par Carrefour.

⁸ En ce compris les actions SRP GROUPE détenues par la société TP Invest Holding S.à r.l. qu'il contrôle.

⁹ Cf. D&I 220C3044 du 14 août 2020 pour la détention du concert avant attribution des droits de vote double.